

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 11 (1923)

Heft: 175

Artikel: L'Office central suisse des professions féminines

Autor: A.M. / Haltenhoff, C.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257893>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des asiles d'enfants doivent se fermer faute de fonds, et naturellement ce sont les plus faibles physiquement, les enfants en premier lieu, les jeunes filles, qui pâtissent le plus. Et c'est alors pour tant de mères, l'angoisse affreuse de voir souffrir les leurs sans rien pouvoir faire pour les soulager...

Nous pensons que notre population, qui n'est jamais restée sourde à des appels de solidarité humaine, qui a tant fait voici deux ans pour les enfants russes, tiendra à venir aussi en aide aux femmes, aux enfants d'Allemagne, dans cette détresse; et bien qu'ayant sans doute largement fait sa part lors de la « Journée de la Faim » du 25 novembre, dont une fraction du produit était déjà destinée par le *Mouvement de Jeunesse romande* aux enfants allemands, voudra aussi concourir à l'œuvre d'entr'aide entreprise par nos Confédérées. Tous les dons, en espèce et en nature, peuvent être envoyés à la *Frauenzentrale* de Zurich, Talstrasse, 18, Zurich, I, qui fournira également tous les renseignements désirés par les donateurs. Ceux et celles qui s'intéressent plus spécialement aux intellectuels, étudiants, écoliers des deux sexes, peuvent opérer leurs versements au compte de chèques postaux de M. Færster, N° I. 16-74, Genève. Et tous auront ainsi agi en gens de cœur.

L'Office central suisse des professions féminines

C'est à l'Assemblée générale de l'Alliance en octobre dernier qu'a été présenté un rapport sur les premiers six mois d'activité de l'Office central des professions féminines. Les lectrices du *Mouvement* n'étant peut-être pas toutes au courant du fonctionnement de cette nouvelle institution, nous sommes sûres de les intéresser en leur donnant un bref aperçu de ses travaux.

Disons tout d'abord que l'Office a été fondé par l'Alliance, de concert avec l'Association suisse d'orientation professionnelle et de Conseils d'apprentissage, ces deux Sociétés étant convaincues qu'une organisation de ce genre était indispensable pour centraliser les renseignements sur l'orientation professionnelle, les carrières féminines, etc., ainsi que pour prendre en mains, en cas de nécessité, les intérêts des femmes appelées à gagner leur vie. Les personnalités les mieux qualifiées dans ce domaine étaient unanimes à réclamer cette institution. L'utilité de l'orientation professionnelle est reconnue aujourd'hui, surtout pour les jeunes filles, qui sont en général beaucoup moins décidées et sûres d'elles-mêmes que les jeunes gens. Et les Offices locaux, s'ils n'ont pas de difficulté à se rendre compte des conditions du travail dans leur région ou dans leur canton, ne peuvent suffire à la tâche de fournir des renseignements sur le marché du travail dans tout le pays, avec ses nombreuses fluctuations, ou de connaître les professions nouvellement ouvertes aux femmes, ceci en plus de la besogne minutieuse et fatigante qu'ils ont à accomplir de jour en jour. C'est à l'Office central qu'il incombera désormais de réunir toutes ces données et d'être au service de ceux qui auront besoin d'informations.

Pour être à même de s'acquitter de cette tâche, l'Office devra disposer d'une documentation très étendue et posséder une connaissance générale des diverses professions féminines, de leurs conditions d'apprentissage et de salaires, ainsi que de leur situation sur le marché du travail. Rassembler et étudier tous les documents — légaux et autres — qui concernent les vocations de la femme dans les différentes parties de la Suisse, c'est là donc que devra porter avant tout notre activité, l'Office suivant également de très près les problèmes actuels qui touchent en quelque mesure que ce soit au travail féminin.

Pendant les premiers six mois de son existence, il s'est efforcé de remplir sa tâche en conformité avec ce programme. Nous avons débuté par une étude des professions féminines au moyen de documents écrits et d'enquêtes. Des questionnaires, des conversations avec les Offices d'apprentissage, des visi-

tes d'ateliers et de bureaux, nous ont déjà fourni les précisions nécessaires sur une dizaine de branches d'activité féminine, en particulier sur celles qui se rapportent aux moyens de communication (Verkehr). Ce travail a eu aussi l'avantage de mettre la secrétaire en relations avec les employeurs, les employés, les associations professionnelles, etc.; aussi accueille-t-elle avec empressement les demandes qu'on lui adresse, parce qu'elles lui donnent l'occasion de faire de nouvelles expériences et enrichissent sa documentation.

Le service de presse vise à faire connaître les résultats du travail de l'Office, à amorcer la discussion des questions d'ordre professionnel, et à renseigner l'opinion publique à ce sujet. Plusieurs fois déjà des articles plus ou moins détaillés ont paru dans la revue *L'Education professionnelle*, les journaux féminins ou les feuilles quotidiennes. Dorénavant la presse de la Suisse romande sera desservie dans une plus large mesure que précédemment.

À l'instigation de l'Alliance et de l'Office du travail du canton de Saint-Gall, nous avons présenté une requête au Département fédéral de l'Economie publique, section Office du travail, aux fins de lui soumettre les desiderata des femmes suisses concernant le nouveau projet de loi sur la réglementation des bureaux de placement. Avant de formuler ces demandes, nous avons fait faire par des personnes de confiance une enquête auprès des Offices de travail de douze villes de la Suisse, tant alémanique que romande. Nous avons également accordé notre appui à une pétition des Amies de la Jeune Fille visant à nationaliser le concordat international pour la protection des jeunes filles et jeunes gens placés à l'étranger.

Citons encore, parmi les travaux importants accomplis par l'Office depuis six mois, une enquête sur les autorisations d'entrée en Suisse accordées dans certaines professions. Ces recherches, entreprises avec l'aide du *Bulletin des places libres en Suisse*, avaient pour but de nous expliquer pourquoi des postes disponibles dans certaines professions ne pouvaient être occupés par des Suissesses, tandis qu'on signalait l'existence de chômeuses dans diverses branches (il ne s'agissait ni de travaux domestiques, ni de l'industrie hôtelière). Cet examen, qui a nécessité trois mois de travail, nous a conduites à une enquête auprès des Offices de travail et de ceux des employeurs qui avaient reçu l'autorisation de faire venir de l'étranger des employées ou des ouvrières. Les résultats ont été exposés dans une monographie spéciale.

L'Office a pris part à l'organisation du Cours d'orientation professionnelle d'octobre dernier à Zurich. Au même moment se réunissait à Zurich l'Association suisse d'Orientation professionnelle et des Conseils d'apprentissage, qui devait traiter entre autres de l'appui à accorder aux jeunes gens sortant d'apprentissage. La secrétaire de l'Office a saisi l'occasion pour entrer en contact avec des personnalités dirigeantes des industries féminines, et pour se renseigner sur la situation actuelle. Elle comprend d'ailleurs combien il est urgent d'avoir des relations avec les femmes occupées dans les divers métiers, et d'assister aux assemblées des associations professionnelles et autres réunions analogues.

L'Office continuera ses efforts dans le sens indiqué. Il espère devenir peu à peu un centre de renseignements pour tout ce qui regarde les professions féminines en Suisse. Il désire avant tout qu'on fasse appel à ses services. Dans la mesure de ses possibilités, toutes ses réponses seront basées sur une connaissance exacte des faits.

(Trad. par M^{lle} C. HALTENHOFF.)

A. M.



*Association Nationale Suisse
pour le Suffrage féminin*

BERNE. — La Fédération cantonale bernoise des Sociétés suffragistes a tenu le 21 octobre dernier sa réunion annuelle à Bienne, sous la présidence de M^{me} Leuch. 4 Sociétés sur 7 que comprend la Fédération étaient représentées, celle de Bienne notamment par de nombreux membres. Après avoir relevé combien serait nécessaire